

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 FEVRIER – 20h30

Salle de la Vaquelotte

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	37
Nombre de conseillers présents	23
Nombre de votants	27
Date de la convocation	29 janvier 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le sept du mois de février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni Salle de la Vaquelotte, à Vicq sur Mer, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire**.

PRESENTS : M. Richard LETERRIER (Maire),

Brigitte ALIX, Germain ALIX, Antoine AMBROIS, Claude AUGÉARD, Annie BACON, Angéline BERTOT, Laurent BLED, Fabrice CORNICARD, Nicolas DA GRAÇA, Francis DISS, Isabelle GABRIEL, Alfred GIMENEZ, Cécile JEANNE, Jean-Noël LARONCHE, Annie LÉCONTE, Dominique LEGOUPIL, Jean-Louis MATELOT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Michel NICOLAI, Michel PONTUS, Nadine POUHIER, Daniel SAUVEY

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR : Patrick GAUTIER (procuration à Annie BACON), Pierre JOUNOT (procuration à Antoine AMBROIS), Bernard POTTIER (procuration à Michel PONTUS), Arlette VALOGNES (procuration à Isabelle GABRIEL)

ABSENTS EXCUSES : Eric DELAUNEY, Laurent FOUQUET, Jean-Pierre ROMANET

ABSENTS : Johanna BRUNET, Marc COCHETEUX, Bertrand LÉCONTE, Carine LEE, Laurent POUHIER, Lydie POUHIER, Maurice POUTAS

Monsieur Michel NICOLAÏ est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil du 6 décembre 2018 est validé à l'unanimité.

1/ Affaires et questions diverses

Le maire invite le conseil municipal à commencer la réunion par les affaires et questions diverses.

Michel PONTUS demande à Monsieur le Maire où en est le dossier de l'abribus de Néville. Richard LETERRIER l'informe qu'un courrier a été envoyé pour demander l'installation du nouvel abribus le plus rapidement possible. Pas de nouvelle pour le moment.

2/ Décisions du maire

Richard LETERRIER informe le conseil municipal des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations. Le Conseil prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1- Décision du 17 janvier 2018 :

Vente de la parcelle B 604 à Mme Desboves pour un montant de 3 500€.

2- Décision du 6 février 2018 :

Don à la commune de 250€ par l'Association Transmission des Cultures et du Patrimoine.

3- Décision du 6 février 2018 :

Attribution d'aide sociale pour une famille de la commune de Vicq sur Mer

3/ Mise en place du règlement de formation professionnelle

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Manche, lors de la séance du Comité Technique du 7 décembre 2017 a émis un avis favorable au projet de règlement intérieur de formation professionnelle.

Le règlement intérieur de formation professionnelle sera intégré au règlement intérieur de la collectivité.

En complément à la délibération D2017-10-056 du 11 octobre 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la mise en place du règlement de formation professionnelle à compter du 1^{er} mars 2018.

4/ Travaux réalisés par la SA HLM

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que des travaux ont été réalisés par la SA HLM du Cotentin pour le compte de la commune déléguée de Cosqueville, notamment élargissement et assainissement partiel du chemin de la Mairie. Le montant de ces travaux s'élève à 27920.44€ TTC.

La commune de Cosqueville s'était engagée le 5 décembre 2012 par délibération pour valider la réalisation de ces travaux.

Afin d'effectuer le versement d'un montant de 27920.44€ TTC à la SA HLM du Cotentin, une délibération est nécessaire. Je vous invite donc à en délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le maire à engager le versement d'un montant de 27920.44€ TTC.

5/ Acquisition de parcelles par le Conservatoire du Littoral

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le Conservatoire a manifesté son intérêt pour deux parcelles situées à Cosqueville, cadastrées A 284 et A 285 d'une superficie de 2216 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable à l'acquisition des parcelles A 284 et A 285 située à Cosqueville par le Conservatoire du Littoral.

6/ Zone 2 AU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'avec le PLUi qui va se mettre en place et le PLU de la commune déléguée de Cosqueville qui va atteindre ses 9 ans, les zones 2 AU existantes risquent de repasser en zone agricole et redevenir non constructibles.

Suite à une réunion avec M. Gérard VABRE, Directeur du pôle urbanisme de la Communauté d'Agglomération « Le Cotentin » en décembre 2017, la seule solution pour garder ces terrains constructibles serait que la commune devienne propriétaires de ces terrains.

Le prix des terrains est estimé entre 2 et 3€ le m² selon le service des Domaines.

Un courrier a été envoyé aux propriétaires, certains se sont manifestés, d'autres pas. Dominique LEGOUPIL demande l'intérêt d'ouvrir à l'urbanisation. Le maire lui répond que pour conserver une démographie constante, il est nécessaire d'avoir des terrains constructibles.

En ce qui concerne le financement, un contact sera pris avec l'EPF Normandie.

Richard LETERRIER demande au conseil municipal un avis consultatif sur la poursuite ou non de ce projet.

A 17 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, il est décidé de poursuivre ce projet.

7/ Nettoyage des routes

Suite aux conditions météorologiques de ces dernières semaines, les routes de la commune n'ont pas été nettoyés après le passage de certains agriculteurs. Un courrier a été envoyé rappelant leurs obligations.

8/ Travaux des salles de La Vaquelotte et Jules Ferry

Richard LETERRIER annonce au Conseil Municipal que les travaux dans les salles de la Vaquelotte et Jules Ferry sont terminés. Toutes les peintures ont été refaites et du matériel a été rajouté : borne wifi, chaise haute, vaisselle pour la salle Jules Ferry, etc...

9/ Etude sur Gouberville et Néville sur mer pour le passage de la fibre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étude de recensement a été réalisé sur les communes déléguées de Gouberville et Néville sur Mer pour le passage de la fibre.

10/ Affaires diverses

- Une réunion a été organisée le 26 janvier avec le Conservatoire du Littoral. Différents sujets sur le trait de côte ont été évoqués. Une réunion de grande ampleur sera organisée sur l'érosion du littoral prochainement.
- La Commission Animations s'est tenue le 1^{er} février afin de fixer les animations pour l'année 2018. Deux dates pour le repas des aînés ont été retenus, le jeudi 4 octobre et le dimanche 14 octobre. Un courrier sera envoyé aux aînés en juillet. En ce qui concerne le spectacle de Noël, le choix de la date s'est porté le mardi 11 décembre 2018 à 18h30.
- Le pique-nique du 14 juillet se déroulera à Gouberville.

11/ Travaux

Richard LETERRIER laisse la parole à Claude AUGÉARD et Daniel SAUVEY pour le point sur les travaux. Un tableau de recensement des travaux a été réalisé et comprend les grands points suivants :

- Norme électricité
- Accessibilité
- Sécurité routière
- Routes et chemins communaux
- Bâtiments communaux
- Effacement de réseaux et éclairage public
- Entretien de voirie et espaces verts
- Equipements techniques

Ce document servira de base pour le budget de l'année 2018 à 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Daniel Sauvey'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE GOUBERVILLE' around the perimeter and 'le 11/12/2018' at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem or logo.